

**AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN
12 NOVEMBRE 2017**

Organisation : Ligue de Basse-Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Distance : sur 6 000 m pour les J18, seniors (1x) set handi-aviron 1xLTA (PR3) et 2-LTA (PR3) et sur 4000 m pour les rameurs handi-aviron en 1xPR1 (AS), 1xTA (PR2), 1xLTA-ID(PT3-ID).

Parcours : contre la montre, départ de 45" en 45".

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 4000 mètres 60' pour les handi-aviron

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 9 heures.

Licences : ***tous les rameurs devront être licenciés 2018 (certificat médical à jour)***

Ordre des courses :

1/ Handi-aviron 4000m

2/ SH (PL et TC mélangés) et J18H + Handi-aviron H 6000m

3/ SF (PL et TC mélangées) et J18F + Handi-aviron F 6000m

Engagements : les engagements se font sur le serveur fédéral

RAPPEL : Les poids des rameurs PL ne devront pas dépasser 74 kg pour les hommes et 60 kg pour les femmes.

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de **6 euros par siège** est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

Le Président de la Ligue de Basse-Normandie
Christophe COCHELIN

Le Président de la S.N.C.C.
Daniel TRANSON